

## **Quelques identités qui comptent : la hiérarchie des traits identitaires chez des lycéens de Provence et ailleurs\***

---

Victor Hugo, qui a écrit « Quand on ouvre une école, on ferme une prison », aurait pu écrire « Quand on ouvre un lycée à la science-qui-se-fait, on dresse un barrage contre la peur qui se nourrit d'ignorance et de préjugés ».

Hélas ! Victor Hugo, quelque progressiste que fussent ses idées face à l'éducation, manifestait à l'endroit du pouvoir, de la démocratie et du suffrage universel une ambiguïté aussi gênante que celle exprimée par nombre d'analystes après le premier tour des élections présidentielles de 2002. Pour Hugo<sup>1</sup>, en effet, lorsque des élections entérinaient ses idées, le résultat émanait du peuple éclairé, mais lorsque le suffrage universel allait à l'encontre de ses positions, il émanait de la populace imbécile. Une fois connus les résultats des élections présidentielles de 1848 et confirmée l'élection du prince Louis-Napoléon Bonaparte, Victor Hugo exprima son indignation en écrivant :

Toi qui par un vote imbécile remplaces  
Les droits trahis  
Et règues sur le peuple et par la populace  
Sur mon pays.

Parmi les candidats aux élections présidentielles de 1848, il y avait d'ailleurs un candidat né à Carpentras, François-Louis Raspail. Il avait été professeur de rhétorique au Collège de Carpentras, où ses activités politiques le signalèrent au point où il dut quitter la ville. Théologien devenu libre penseur, expulsé des établissements religieux d'enseignement, il participa à la Révolution de 1830 et, promoteur de profondes réformes sociales, il fut choisi candidat des socialistes à la présidence de la République en 1848. La campagne électorale de Raspail fut difficile, ses adversaires ne cessant de mettre en garde le public contre le « péril socialiste ». S'il recueillit plus de votes que Lamartine, Raspail mordit néanmoins la poussière lors du balayage électoral qui porta au pouvoir le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Après l'élection, un communiqué émis par le vainqueur et rédigé à la troisième personne se lisait ainsi : « Il doit faire le bonheur de la France car il a compris que la plus grande gloire qui soit réservée à un citoyen, c'est de s'appeler Napoléon Bonaparte et de sauver la République ».

---

\* L'auteur tient à remercier Béatrice Mabilon-Bonfils, Jean Laponce et Laurent Saadoun pour leurs commentaires sur la version originale de ce texte présentée au colloque « École, pouvoir et identités(s) » tenu au Lycée Victor-Hugo de Carpentras, le 29 avril 2002. L'auteur remercie également Martine Faucon et Hélène Beaumont qui ont partagé avec lui leurs réflexions sur l'expérience lycéenne en Provence.

<sup>1</sup> Ce paragraphe emprunte aux propos de G. Thibon, « Victor Hugo, visionnaire ».

Trois ans plus tard, le sauveur de la République, qui avait dénoncé Raspail et le péril socialiste, se faisait proclamer empereur grâce à un coup d'état bien monté<sup>2</sup>.

Attention donc aux candidats à la présidence qui se présentent comme sauveurs de la République !

Dans le contexte des mots d'ordre qui invitèrent les lycéens à « faire barrage de toutes les façons à l'extrême droite afin de sauver la République »<sup>3</sup>, vraiment, *École, pouvoir et identité(s)* semble un thème particulièrement d'actualité.

## **Introduction<sup>4</sup>**

Ce texte explore quelques traits qui comptent particulièrement dans la configuration de nos identités plurielles et montre pourquoi il faut se méfier des raccourcis simplistes dans l'affichage et l'analyse des appartenances.

Chacun possède une identité composée de plusieurs traits identitaires<sup>5</sup> et éprouve des sentiments d'appartenance plus ou moins considérables à l'endroit de sa famille, de son groupe d'amis, de sa nationalité, de son lieu natal ou de résidence, de sa religion, de l'établissement scolaire qu'il fréquente ou a fréquenté, etc.

Mais que sait-on des liens entre ces traits identitaires ? L'étude de l'identité personnelle, mesurée à l'aune de caractéristiques telles que le sexe, le groupe d'âge, l'ethnie ou la profession, a produit un riche corpus de descriptions et d'analyses, particulièrement au cours des quinze dernières années, un corpus de textes fortement ancrés dans la spécialisation disciplinaire. L'étude de l'appartenance nationale et ethnique, pour ne prendre qu'un exemple, est typiquement faite à partir de variables psychologiques par les psychologues, de variables politiques par les politologues et de variables économiques par les économistes. Cette approche où domine la spécialisation disciplinaire<sup>6</sup> s'inscrit dans la logique de la division du travail universitaire et se manifeste autant au Canada qu'en France, en Allemagne et aux États-Unis.

---

<sup>2</sup> Quant à Raspail, dépité de la politique, il se tourna vers les sciences naturelles et ses découvertes lui valurent la renommée.

<sup>3</sup> Mot d'ordre lancé le 22 avril 2002 par la Fédération indépendante et démocratique lycéenne, rapporté par TF1, le 23 avril 2002, 9h23 <www.tf1.fr>.

<sup>4</sup> Certains paragraphes ci-dessous reprennent des passages de F.-P. Gingras et J. Laponce, « À la recherche des représentations d'appartenance ».

<sup>5</sup> Il ne faut pas confondre les traits identitaires avec les rôles sociaux, bien que plusieurs rôles (comme ceux d'enseignant ou de parent) puissent générer un sentiment d'appartenance à une collectivité tangible ou imaginée (comme l'ensemble des enseignants ou des parents), sentiment susceptible de se cristalliser au point de constituer un trait identitaire.

<sup>6</sup> Pour une critique de cette spécialisation, voir J.-C. Ricci, « Aucun savoir spécialisé ne peut être séparé du reste de la connaissance humaine ».

En revanche, assez peu d'études<sup>7</sup> se sont attachées à analyser empiriquement l'importance relative de ces différents traits. On sait pourtant que faire partie d'un groupe entraîne souvent des bénéfices et des inconvénients importants, qu'ils soient instrumentaux (matériels) ou symboliques (psychologiques). Attache-t-on plus ou moins d'importance à son appartenance à un groupe d'âge qu'à son appartenance à une classe sociale ? Se sent-on plus solidaires des habitants de sa région natale ou des gens de son sexe ?

Il revient surtout à des anthropologues d'avoir eu le mérite de faire ressortir que plusieurs traits identitaires ne deviennent significatifs que dans certaines situations pertinentes dans lesquelles ils prennent tout leur sens parce qu'ils s'inscrivent dans une transaction ou une négociation où ils constituent tantôt des symboles ou des arguments<sup>8</sup>, tantôt des marqueurs de frontières et des repères discriminants pour justifier l'appartenance ou l'exclusion<sup>9</sup>.

Les traits identitaires sont par nature contradictoires en ce sens que si l'on possède un certain trait, c'est qu'il y a forcément quelqu'un qui ne le possède pas (ou pas autant que soi). L'identité n'ayant de sens qu'en rapport avec la vie en société, la possession d'un trait identitaire suppose un lien (observable ou imaginé) avec les autres détenteurs de ce trait, un sentiment d'appartenance (et forcément aussi d'exclusion) se situant de part et d'autre d'une frontière plus ou moins perméable ou mouvante<sup>10</sup> et naturellement plus ou moins pertinente selon les circonstances.

Dans toute société, il y a des demandes concurrentes pour des ressources désirées mais rares (comme l'argent pour l'éducation, la santé, la sécurité publique). Les membres de tout groupe d'appartenance possèdent une tendance inhérente à se comparer à d'autres groupes<sup>11</sup>. Ces comparaisons engendrent fréquemment des revendications qui peuvent être aussi bien égoïstes qu'altruistes et qui figurent souvent au premier plan des campagnes électorales. Le slogan « D'abord la France et les Français » l'illustre bien.

Or, les différents traits identitaires – et donc les différentes appartenances – ne se vivent pas dans des systèmes clos. Au contraire, ils doivent cohabiter les uns avec les autres dans des situations souvent contradictoires.

---

<sup>7</sup> On doit cependant reconnaître la contribution particulière des recherches de Raymond Breton à nos connaissances des modalités multiples d'appartenance, notamment sur la distinction à opérer entre l'appartenance et le sentiment d'appartenance. Voir R. Breton, « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires » pour une typologie des assises et des modalités d'appartenance à une collectivité.

<sup>8</sup> J.-L. Amselle, *Logiques métisses*.

<sup>9</sup> J. Assayag, *L'Inde, désir de nation*.

<sup>10</sup> F. Barth, *Ethnic groups and Boundaries*.

<sup>11</sup> D. L. Horowitz, *Ethnic Groups in Conflict*.

## **La méthodologie**

Dans un premier temps, l'auteur a recueilli quelques histoires de vies individuelles pour tenter d'identifier une configuration des principaux traits identitaires. Cette démarche a révélé que ces traits s'agencent selon une structure hiérarchique unique à chaque personne, tout en présentant plusieurs similarités d'un sujet à l'autre. Ce genre de reconstruction dépend énormément du mode de sélection des sujets de l'enquête, sujets nécessairement peu nombreux vu l'investissement considérable de temps à consacrer aux entretiens où chaque personne doit reconstituer son parcours identitaire.

Or, il importe de savoir dans quelle mesure les structures hiérarchiques identifiées possèdent des éléments communs réellement répandus et non fruits du hasard. Malgré ses limites inhérentes et bien connues, le sondage constitue la seule technique commode et économique pour explorer les représentations d'appartenance auprès d'un grand nombre de personnes. Afin de mener une série d'enquêtes pilotes, l'auteur a obtenu la participation de professeurs dans sept universités différentes en Belgique, au Canada, en France et en Suisse<sup>12</sup>.

Les résultats rapportés ici ont été obtenus grâce à un questionnaire qui prenait en moyenne une vingtaine de minutes à compléter. Il faisait une place importante à l'auto-définition et demandait notamment que le sujet se décrive lui-même selon certains traits courants comme le sexe, le groupe d'âge, la citoyenneté, la religion, le parti politique préféré, le lieu de naissance, le lieu de résidence, l'établissement scolaire, le groupe ethnique, le groupe linguistique.

La liste précise des catégories variait légèrement selon l'échantillon afin de prendre en compte certaines particularités culturelles et politiques. Toutes les questions autres que celle concernant le sexe étaient formulées de telle façon que le sujet définisse lui-même son groupe d'appartenance<sup>13</sup>. Aux identifications ainsi obtenues s'ajoutaient deux autres ne demandant pas de description spécifique : la famille et le groupe d'amis proches, portant le nombre total de

---

<sup>12</sup> L'auteur désire remercier la Faculté des sciences sociales et le Service de la recherche de l'Université d'Ottawa pour l'appui financier à ces enquêtes, ainsi que les professeurs Benoît Rihoux (Université catholique de Louvain), Jean Laponce (University of British Columbia), Chedly Belkhodja (Université de Moncton), Bernard Voutat (Université de Lausanne), Bruno Villalba (Université de Lille 2), Béatrice Mabilon-Bonfils et Laurent Saadoun (Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence), Jean Tournon (Université Pierre Mendès-France de Grenoble) pour leur précieuse collaboration aux enquêtes. Les procédures d'enquête ont été approuvées par le Comité d'éthique de la recherche en sciences sociales et humanités de l'Université d'Ottawa.

<sup>13</sup> Ainsi, il appartenait à chacun d'identifier son groupe d'âge, sa religion, etc.

traits identitaires à environ quinze<sup>14</sup>, que chaque sujet devait faire passer au crible de diverses mesures présentées sous forme d'échelles<sup>15</sup>.

Après leur compilation, les réponses de chaque échantillon ont fait l'objet d'une évaluation méthodologique minutieuse<sup>16</sup> qui a permis d'améliorer le questionnaire destiné à la vague suivante.

Puisque les données n'ont pas été recueillies auprès d'échantillons représentatifs, que les échantillons sont relativement restreints et que les questionnaires n'étaient pas rigoureusement identiques d'un échantillon à l'autre, on doit accorder plus de valeur aux distinctions manifestées au sein de chaque échantillon (comparaison « intragroupe ») plutôt qu'entre les différents échantillons canadiens, belge et français (comparaison « intergroupe »).

## Les observations

L'administration des questionnaires a produit un très riche panier de données, dont quelques unes seulement retiendront notre attention ici.

### L'importance relative des traits identitaires au Lycée Victor-Hugo

Le questionnaire demandait d'ordonner chacun des quinze traits identitaires (auto-définis, rappelons-le) en fonction de l'importance plus ou moins grande qu'ils avaient pour le sujet. Le Tableau 1 fournit deux sortes de renseignements sur l'importance attachée à ces traits dans l'échantillon du Lycée Victor-Hugo : les cotes moyennes et les rangs moyens obtenus par chaque trait.

Tout en haut de l'échelle, donc au sommet de l'importance avec des cotes de 6,77 et 6,66 (sur un maximum possible de 7), on trouve la famille et le groupe d'amis, correspondant au pôle de l'intime et du privé.

À une bonne distance, avec des cotes respectives de 4,97 et 4,94, viennent ensuite le groupe d'âge et le sexe, deux traits associés à des facteurs biologiques.

---

<sup>14</sup> On demandait aussi aux sujet d'indiquer s'il y avait « d'autres catégories que nous avons omises mais que nous aurions dû inclure ».

<sup>15</sup> Chaque question vérifiait, dans une échelle allant de 1 à 7, combien d'importance le sujet attribuait à chaque trait, dans quelle mesure il percevait d'intérêts matériels communs avec les autres personnes ayant le même trait, combien de solidarité émotive il éprouvait à l'endroit des autres personnes ayant le même trait, dans quelle mesure il avait de la difficulté à imaginer qu'il puisse changer le trait identitaire en question, avec quel niveau de satisfaction il percevait que les autres personnes ayant le même trait identitaire étaient traités par la société.

<sup>16</sup> La compilation et l'évaluation méthodologique doivent beaucoup au travail de Julien Morrissette, étudiant en science politique à l'Université d'Ottawa et auxiliaire de recherche, détenteur de la double nationalité canadienne et française.

Tableau 1

**Hiérarchie des traits identitaires selon leur importance**

Échantillon du Lycée Victor-Hugo (Carpentras)

Traits identitaires	cotes	rangs
	(1 - 7)	
<b>Famille</b>	6,77	1
<b>Amis</b>	6,66	2
<b>Sexe</b>	4,97	3
<b>Groupe d'âge</b>	4,94	4
<b>Groupe linguistique</b>	3,89	5
<b>Établissement scolaire</b>	3,57	6
<b>Profession</b>	3,50	7
<b>Classe sociale</b>	3,50	7
<b>Région natale</b>	3,44	9
<b>Citoyenneté</b>	3,40	10
<b>Commune de résidence</b>	3,34	11
<b>Département de résidence</b>	3,31	12
<b>Groupe ethnique</b>	2,80	13
<b>Religion</b>	2,37	14
<b>Parti politique</b>	2,19	15
<b>Moyenne des cotes</b>	3,91	
<b>Nombre de cas</b>	41	

Beaucoup plus loin, un bloc de sept traits agglutinés obtiennent des cotes de 3,89 à 3,31, ce qui les place à une distance à peu près égale des extrêmes de l'échelle : le groupe linguistique (« français »)<sup>17</sup>, l'établissement scolaire (« Lycée Victor-Hugo »), la profession (« lycéen »), la classe sociale, la région natale, la citoyenneté, la commune de résidence, le département de résidence.

Encore plus bas, le groupe ethnique obtient une cote de 2,80, mais il faut noter que quatre lycéens sur dix n'ont pas indiqué à quel groupe ethnique ils appartenaient, ce qui laisse penser que ce trait n'a pas toujours été bien compris.

Aux deux derniers rangs, l'appartenance religieuse et le parti politique préféré. La perte d'importance de la religion dans les sociétés occidentales a fait l'objet de beaucoup d'analyses : on ne saurait se surprendre de voir relégué en bas d'échelle ce trait identitaire,

---

<sup>17</sup> On n'a pas pris en compte les réponses de quelques lycéens qui ont indiqué « anglais » ou « espagnol » comme groupe linguistique d'appartenance, tout en déclarant par ailleurs être de nationalité française, ce qui laisse penser qu'ils ont en réalité inscrit la langue vivante qu'ils étudient au lycée.

autrefois doué d'une forte puissance d'intégration sociale. Quant à la présence du parti politique en queue de peloton, il faut certes l'attribuer en partie au fait que les lycéens sondés ont presque tous moins de 18 ans et n'ont donc pas le droit de vote, mais ce serait téméraire d'y voir là l'unique explication. On y reviendra.

Le tableau 1 présente évidemment des moyennes et des rangs calculés à partir de données agrégées et la hiérarchie qui s'en dégage ne saurait correspondre exactement au degré d'importance qu'accorde chaque lycéen à chacun de ses traits identitaires. Il fournit tout de même une vue d'ensemble des traits qui comptent le plus et des traits qui comptent le moins.

À ce moment-ci, deux voies d'analyse s'offrent. Dans un premier temps, on se permettra une petite déviation à la ligne de conduite méthodologique établie plus haut et on comparera les résultats obtenus au Lycée Victor-Hugo avec ceux des autres échantillons recueillis jusqu'à présent et composés pour l'essentiel d'étudiants de première année universitaire en science politique. Ensuite, on explorera d'autres dimensions de la hiérarchie des traits identitaires telles que les révèle l'enquête menée à Carpentras.

### **L'importance des traits identitaires mis en perspective**

Le tableau 2 détaille le rang obtenu par chaque trait identitaire dans chacun des sept échantillons dont le dépouillement est terminé. Il fournit aussi pour chaque trait la différence maximale de rangs entre les échantillons et son rang global.

L'analyse des résultats permet de vérifier l'hypothèse que les traits identitaires forment une structure hiérarchique relativement stable d'un échantillon à l'autre, même si des nuances extrêmement importantes s'imposent.

Ce qui saute d'abord aux yeux, c'est la persistance d'une « constellation suprême »<sup>18</sup> bien démarquée, formée par l'appartenance à la famille et au groupe d'amis, qui attire toujours les plus fortes cotes d'appartenance et occupe toujours les deux premiers rangs. Les amis et la famille sont vraisemblablement des sommets de type stable : une société où l'on ne privilégierait pas les amis et la famille serait vraisemblablement en mauvaise santé.

À l'opposé, le parti politique préféré et la religion sont les deux traits auxquels l'ensemble des échantillons accorde en général le moins d'importance. Comme tous les autres échantillons ne regroupent que des étudiants en science politique, on pourrait spéculer sur les raisons qui les amènent à reléguer si loin cette identification : est-ce une attitude conjoncturelle et caractéristique d'une période de désabusement, de dépolitisation et de *zapisme* électoral entraîné par un déclin des attaches partisans ou au contraire la manifestation d'une tendance lourde et l'avènement d'une culture non idéologique du type « fin des idéologies » ou « fin de l'histoire »<sup>19</sup> ?

---

<sup>18</sup> F.-P. Gingras et J. Laponce, « À la recherche des représentations d'appartenance », p. 169.

<sup>19</sup> Voir par exemple D. Bell, *The End of Ideology* et F. Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le dernier homme*.

Tableau 2

**Hiérarchie des traits identitaires selon leur importance**  
Enquête auprès de sept échantillons (France, Belgique, Canada)

**Échantillons\* et rangs\*\***

Traits identitaires	Lycée Victor-Hugo	IEP Aix	Lille	Louvain	Ottawa franco	Ottawa anglo	UBC	diff. max. de rangs	rang global
<b>Famille</b>	1	1	2	2	1	1	1	1	1,29
<b>Amis</b>	2	1	1	1	2	2	2	1	1,57
<b>Sexe</b>	3	5	5	8	9	4	4	6	5,43
<b>Groupe d'âge</b>	4	3	3	3	11	6	9	8	5,57
<b>Groupe linguistique</b>	5	8	9	4	3	11	7	8	6,71
<b>Établissement scolaire</b>	6	6	8	12	10	9	6	6	8,14
<b>Profession</b>	7	4	4		6	5	5	3	5,17
<b>Classe sociale</b>	7	10	6	14				8	9,25
<b>Région/Prov. natale</b>	9	9	13	13	7	15	14	8	11,43
<b>Nationalité/Citoyenneté</b>	10	7	7	6	4	3	3	7	5,71
<b>Ville de résidence</b>	11	15	11	7	13	13	12	8	11,71
<b>Dép./Prov./Rég. résidence</b>	12	14	12	9	12	14	11	5	12,00
<b>Groupe ethnique</b>	13	13	10		5	10	10	8	10,17
<b>Religion</b>	14	12	14	15	15	7	13	8	12,86
<b>Parti politique</b>	15	11	15	10	12	12	15	5	12,86
<b>Nombre de cas</b>	41	63	80	62	108	37	132		

\* Échantillons d'étudiants de première année de science politique : IEP Aix = Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence / Lille = Université de Lille 2 / Louvain = Université catholique de Louvain / Ottawa franco = Université d'Ottawa (étudiants francophones) / Ottawa anglo = Université d'Ottawa (étudiants anglophones) / UBC = University of British Columbia (Vancouver)

\*\* On a apporté une légère correction statistique aux rangs des échantillons où le nombre de traits mesurés était inférieur à 15. Le rang global de chaque trait est calculé en accordant un poids égal à chacun des échantillons ; cette statistique n'a qu'une valeur indicative.

Quatre autres traits se retrouvent presque toujours dans la portion inférieure du tableau, signe qu'on leur accorde en général relativement peu d'importance : le groupe ethnique, le département<sup>20</sup> et la commune de résidence, la région natale<sup>21</sup>.

Une certaine hiérarchie des traits identitaires se dégage donc, prenant pour assise huit traits qui manifestent une stabilité relative d'un échantillon à l'autre.

Trois autres traits retiennent l'attention. La profession d'« étudiant » se retrouve toujours entre le quatrième et le sixième rangs. Chez les lycéens, elle glisse au septième, tout de même encore dans la partie supérieure du tableau. On y reviendra plus loin.

Le groupe d'âge occupe aussi habituellement la portion supérieure du tableau, mais l'on observe des différences considérables entre les échantillons européens et canadiens quant à l'importance accordée à l'appartenance à ce groupe : les échantillons d'Ottawa et Vancouver lui attribuent de la sixième à la onzième position tandis que les échantillons de Carpentras, Aix, Lille et Louvain-la-Neuve la casent au troisième ou quatrième rang. Les jeunes Canadiens seraient-ils plus satisfaits de leur sort que les jeunes Européens ? C'est douteux, car, si l'on demande aux sujets comment ils évaluent le degré de satisfaction des membres de leur groupe d'âge, on observe plus d'insatisfaction à Ottawa qu'à Aix-en-Provence ou Carpentras. Peut-être faudrait-il explorer d'autres dimensions de ce trait d'appartenance, comme la perception d'une communauté d'intérêts et d'un sentiment de solidarité.

Le Tableau 2 révèle un décalage tout aussi intéressant quant à la nationalité<sup>22</sup> : les échantillons canadiens placent ce trait au troisième ou quatrième rang, tandis que les échantillons européens le font glisser au sixième (Louvain-la-Neuve), septième (Lille et Aix), voire dixième rangs (Carpentras). Une interprétation hâtive et superficielle laisserait entendre qu'aux yeux des étudiants et lycéens français, la nationalité possède effectivement une importance relative moins grande dans la configuration de leur identité que la condition d'étudiant ou le sexe, alors qu'on assisterait au contraire au Canada. On peut cependant plutôt mettre de l'avant l'hypothèse que l'écart entre les résultats observés dans les échantillons canadiens et européens soit dû à un problème de nature méthodologique et plus précisément de fiabilité de l'instrument : tous les sondés ne donnent peut-être pas à « citoyenneté » le même sens<sup>23</sup>... pas plus que tous les Français, on l'a vu, n'ont donné le même sens aux valeurs

---

<sup>20</sup> Au Canada, la province ; en Belgique, la région.

<sup>21</sup> Au Canada, la province.

<sup>22</sup> Les premières vagues de questionnaires canadiens portaient sur la nationalité. L'analyse des résultats (voir ci-dessous) a amené l'auteur à ajouter la citoyenneté dans le questionnaire administré à l'Université de Lille et à l'Institut d'études politiques d'Aix, puis à retrancher la nationalité au profit de la citoyenneté dans le questionnaire belge et dans la seconde vague du questionnaire administré à des étudiants francophones de l'Université d'Ottawa.

<sup>23</sup> Au contrôle des passeports, en France comme au Canada, on demande la nationalité. À une ou deux exceptions près, tous les sondés français donnent exactement la même réponse quand on leur demande leur citoyenneté et leur nationalité et l'auteur ne croit pas qu'un terme ou l'autre ait pu produire des réponses différentes lorsque le sondage fut administré à Carpentras à l'automne 2001. Il est cependant légitime de se demander quelles représentations se cachent derrière ces mots et s'il n'y a pas, malgré tout, un rapport à établir avec la crise de la nationalité française dont Patrick Weil fait l'historique dans un livre récent (*Qu'est-ce qu'un Français ?*) ou avec l'affaiblissement du lien entre nationalité et citoyenneté qu'évoquèrent tant de candidats aux élections présidentielles ? Selon Jean Lapouze, la nationalité, vue de France, serait un concept plus passif,

républicaines que Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen leur demandaient d'appuyer par leurs votes.

On est néanmoins en présence à la fois d'éléments stables et d'éléments instables dans une structure hiérarchique des traits identitaires.

### **Les dimensions multiples de la hiérarchie des traits identitaires**

Comme on a privilégié jusqu'ici la seule dimension des sentiments d'appartenance à ces traits, il est maintenant temps d'examiner d'autres dimensions : le sentiment de solidarité et la perception d'une communauté d'intérêts matériels avec les autres personnes partageant ces traits, le degré de satisfaction perçue chez les autres personnes partageant ces traits et l'expression d'une difficulté psychologique à modifier radicalement ce trait identitaire.

Avant de se concentrer sur quelques traits immédiatement reliés au thème de ce colloque, il faut examiner l'allure générale du Tableau 3.

En mettant côte à côte les rangs obtenus par chacun des traits sur chacune des dimensions, le Tableau 3 donne un aperçu de la complexité de la hiérarchie des traits identitaires.

Dans l'ensemble, on y observe une concordance assez remarquable entre les dimensions : onze des quinze traits conservent plus ou moins le même rang sur au moins quatre des cinq dimensions. En plus du groupe d'amis et de la famille qui manifestent une grande constance en tête de toutes les échelles, deux autres traits (le sexe et le parti politique) occupent des positions toujours semblables quelle que soit la dimension. À l'exception de leur position sur une seule des dimensions, cinq autres traits (le groupe d'âge et l'établissement scolaire dans la partie supérieure du tableau ; la citoyenneté, le département de résidence et le groupe ethnique dans la partie inférieure) occupent des positions comparables d'une dimension à l'autre. L'hypothèse d'une structure hiérarchique multidimensionnelle se confirme.

---

puisqu'on n'a rien à faire de spécial pour demeurer Français, tandis que citoyenneté posséderait une connotation politique plus active (voter, monter aux barricades, prendre les armes). Outre-Atlantique, l'examen attentif des réponses des étudiants de l'Université d'Ottawa a révélé une ambiguïté certaine du terme, certains lui donnant le sens de sentiment d'appartenance à une nation ethnique... « canadienne-française » (ou même « québécoise ») plutôt que « canadienne », tandis que d'autres avaient plutôt à l'esprit la fierté d'appartenir au pays où la qualité de vie est la meilleure, selon des indices compilés par des organismes internationaux.

Tableau 3

**Hiérarchie des traits identitaires selon cinq dimensions**

Échantillon du Lycée Victor-Hugo (Carpentras)

**Rangs dans chacune des dimensions**

Traits identitaires	importance	solidarité	intérêts matériels communs	satisfaction	difficulté de changer
<b>Famille</b>	1	2	2	1	1
<b>Amis</b>	2	1	1	2	2
<b>Sexe</b>	3	3	4	3	3
<b>Groupe d'âge</b>	4	4	3	10	5
<b>Groupe linguistique</b>	5	11	9	9	4
<b>Établissement scolaire</b>	6	6	6	6	11
<b>Profession (lycéen)</b>	7	8	7	13	14
<b>Classe sociale</b>	7	10	5	10	6
<b>Région natale</b>	9	7	11	4	10
<b>Citoyenneté</b>	10	9	15	7	9
<b>Commune de résidence</b>	11	5	10	7	12
<b>Département de résidence</b>	12	12	12	5	15
<b>Groupe ethnique</b>	13	13	13	12	7
<b>Religion</b>	14	14	8	14	8
<b>Parti politique</b>	15	15	14	15	13

L'appartenance à un groupe d'âge, à un établissement scolaire et à la communauté des lycéens constituent trois traits intimement associés : ils occupent des rangs presque successifs sur les dimensions de l'importance attribuée, de la solidarité et des intérêts communs. En revanche, ils se distinguent nettement sur l'échelle de la satisfaction : les lycéens sondés perçoivent que leurs camarades du Lycée Victor-Hugo seraient beaucoup plus satisfaits de leur fréquentation de cet établissement (6<sup>e</sup> rang) que la communauté des lycéens français ne le serait de sa condition étudiante (13<sup>e</sup> rang)<sup>24</sup>. Bravo donc pour le Lycée Victor-Hugo !

---

<sup>24</sup> Surtout à cause de la longueur des études à envisager, sans garantie d'emploi à la sortie.

Ce degré de satisfaction à l'endroit du Lycée Victor-Hugo (6<sup>e</sup> rang) n'empêche cependant pas les lycéens sondés de pouvoir s'imaginer sans trop de difficulté un changement d'établissement scolaire (11<sup>e</sup> rang) ou de leur condition de lycéen (14<sup>e</sup> rang) : les positions sur les deux échelles ne vont donc pas nécessairement de pair. On observe d'ailleurs une association inverse à propos de l'appartenance au groupe d'âge des lycéens sondés : le degré de satisfaction de ses membres serait relativement bas (10<sup>e</sup> rang), mais la difficulté psychologique de changer de groupe d'âge serait relativement élevée (5<sup>e</sup> rang). Les principaux motifs d'insatisfaction décelés chez les membres de son groupe d'âge tournent autour du « peu de considération sociale pour les jeunes », de leur « manipulation par les autorités », du « manque de communication » ou plutôt de la « communication à sens unique » que la société leur impose.

Cette société, les lycéens sondés lui reprochent aussi de « manquer de justice et de tolérance », de « ne pas tenir ses promesses » et « d'oublier ses principes au vestiaire » où les représentants élus passent avant de s'installer au pouvoir.

Dans les réponses, la citoyenneté occupe le dernier rang, oui, le dernier rang de la dimension des intérêts partagés. Serait-ce, comme 54,3% des lycéens sondés l'affirment, que « l'on devient Français avec le temps »<sup>25</sup> et que la citoyenneté est une idée plutôt qu'une communauté de citoyens ?

L'un des sondés écrit : « Comment puis-je percevoir d'intérêts communs avec des Français racistes ? » Et un autre : « On naît Français et je ne vois pas pourquoi d'autres personnes d'autres pays prennent cette nationalité alors qu'ils n'ont rien à faire avec cette nationalité ». Ce dernier perçoit, non sans raison, qu'un certain nombre de personnes nées hors de France attachent beaucoup d'importance à leur lieu natal – et c'est vrai pour bien des lycéens aussi. Mais, dans les réponses au sondage, on lit aussi : « Je suis né ici. Je suis Français en droit mais je vois dans le regard des autres qu'on ne me considère pas comme tel ».

Toujours est-il que la citoyenneté occupe, dans le sondage, le dernier rang des intérêts partagés, loin derrière la classe sociale (5<sup>e</sup> rang).

Paradoxe de la condition de jeune (qui est bien sûr une identité construite et sans cesse redéfinie), on ne se sent guère solidaire de la classe sociale à laquelle on déclare appartenir (10<sup>e</sup> rang dans la dimension de la solidarité), mais qui reflète avant tout la catégorie socioprofessionnelle des parents. L'insatisfaction perçue chez les membres de sa classe sociale, insatisfaction principalement d'ordre économique, reflète d'ailleurs aussi bien la situation actuelle (« la vie est chère ») que la situation à venir (« je crains le chômage »). Pas surprenant que très exactement 50% des lycéens sondés estiment qu'il leur serait difficile d'envisager un changement de classe sociale !

---

<sup>25</sup> Il faut noter que cette perception est plus courante chez les sondés nés à l'étranger (22% de l'échantillon) que chez ceux qui sont nés en France.

Ce n'est certes pas dans les partis politiques, même pas le parti politique préféré (qui au Lycée Victor-Hugo semble nettement plus à gauche qu'à droite), que les lycéens sondés mettent leur espoir : ce parti préféré figure non seulement en dernière place de l'échelle de l'importance, mais aussi de celles de la solidarité et de la satisfaction. Dans les réponses, le « ras l'bol » est palpable. Et, vu d'une certaine distance, on se demande dans quelle mesure un appel à « voter escroc plutôt que facho »<sup>26</sup> est susceptible de redorer le blason de la citoyenneté.

Dans ces conditions, peut-on encore sérieusement parler d'identité au singulier ?

## Conclusion

Les abondantes données évoquées jusqu'ici sont bien loin d'épuiser l'analyse des dimensions multiples de la hiérarchie des traits identitaires. Elles en soulignent en tout cas la complexité, tout en faisant ressortir des structures relativement stables d'un échantillon à l'autre. Le dessein était ici moins de vider la question que de susciter une réflexion sur la configuration des traits identitaires, trop souvent simplifiée à outrance dans les débats politiques.

Dans une société en transformation, où l'insécurité est aussi, sinon davantage, psychologique que physique, il est plus facile (et sans doute plus rentable au point de vue partisan) de mobiliser les passions en proposant des solutions simplistes martelées à coups de slogans qu'en invitant les citoyens à faire l'effort de démêler délicatement l'écheveau des sentiments d'appartenances.

Pour qui croit dans un équilibre entre le respect des différences et la solidarité en vue de construire une cité plus juste, il faut faire cet effort de distinguer la complexité des sentiments d'appartenance. L'école a le devoir de contribuer à cet effort.

---

<sup>26</sup> Mot d'ordre du *Canard enchaîné* au second tour des élections présidentielles du printemps 2002 : l'escroc, c'est le président-sortant Jacques Chirac et le fasciste, Jean-Marie Le Pen.

## Bibliographie

- AMSELLE, Jean-Loup. *Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris : Payot, 1990. 257 p.
- ASSAYAG, Jackie. *L'Inde, désir de nation*. Paris : Odile Jacob, 2001. 347 p.
- BARTH, Fredrik. *Ethnic groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*. Bergen: Universitetsforlaget ; Londres : Allen & Unwin, 1969. 153 p.
- BELL, Daniel. *The End of Ideology*, rev. ed., New York : Free Press, 1962.
- BRETON, Raymond. « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie ». *Sociologie et Sociétés*, XXVI, 1994, p. 59-69.
- FUKUYAMA, Francis. *La Fin de l'histoire et le dernier homme*. Paris : Flammarion, 1993 (Coll. Champs), 448 p.
- GINGRAS, François-Pierre et LAPONCE, Jean. « À la recherche des représentations d'appartenance ». In : POTVIN, Maryse, FOURNIER, Bernard et COUTURE, Yves. *L'individu et le citoyen dans la société moderne*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2000. P. 165-184.
- HOROWITZ, Donald L. *Ethnic Groups in Conflict*. 2<sup>e</sup> éd. Berkeley : University of California Press, 2000. 697 p.
- RICCI, Jean-Claude. « Aucun savoir spécialisé ne peut être séparé du reste de la connaissance humaine ». *Dialogues politiques*, avril 2002, n° 1  
<<http://www.la-science-politique.com/revue/revue1/article1.htm>>
- THIBON, Gustave. « Victor Hugo, visionnaire », *L'Agora*, vol. 5, n° 3, mai-juin 1998  
<<http://agora.qc.ca/textes/thibon.html>>
- WEIL, Patrick. *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris : Grasset, 2002.